

Résumé analytique

Le rapport a pour objet de diffuser les principaux résultats d'une série d'activités menées par l'Agence nationale pour l'emploi (ANE, Gouvernement royal du Cambodge) lors de la première phase mise en œuvre entre 2019 et 2021.

La première partie résume les progrès et les principales réalisations à l'issue de la première phase, analyse et évalue les progrès et les réalisations globaux, et décrit l'avis des experts qui permet de mettre en évidence l'expérience d'apprentissage et les résultats. Le projet conjoint a fourni un cycle de recherche-action en cinq étapes : enquête (étape 1), planification (étape 2), action (étape 3), observation (étape 4) et réflexion (étape 5). Dans l'ensemble, la première phase s'est concentrée sur le déroulement des étapes 1 et 2, en permettant d'accomplir quatre réalisations essentielles : 1) une réunion de lancement, 2) une visite d'étude, 3) des réunions en ligne et 4) la planification de la conférence de consultation. Le projet a atteint un niveau d'efficacité relativement bon grâce à une gestion adéquate de la portée et des délais, tandis que l'ANE a dû faire face à des défis inattendus en raison de la pandémie de COVID-19. Le projet a jeté des bases solides qui lui permettront d'avoir une incidence significative sur les usagers des SPE et ses parties prenantes dans un avenir proche. Divers événements ont permis de promouvoir le travail d'équipe au sein de l'ANE et des bureaux de placement, ce qui a retenu l'attention des membres de l'AMSEP.

La deuxième partie explore les orientations futures pour assurer la mise en œuvre de l'évaluation des performances dans les SEP ainsi que la réalisation d'une enquête de satisfaction client. Elle propose également quatre recommandations qui portent sur : 1) l'utilisation de la technologie pour créer la plateforme de communication et d'apprentissage, 2) la communication active pour faciliter les discussions internes au sein de l'équipe de l'ANE, 3) le maintien de la dynamique en organisant des ateliers courts, réguliers et en ligne et 4) la compréhension conceptuelle de l'apprentissage au niveau organisationnel. Les quatre recommandations aideront l'équipe de l'ANE à atteindre les résultats souhaités lors de la deuxième phase, même si les effets de la pandémie persistent longtemps après la fin de celle-ci.

Nous sommes convaincus que ces recommandations ainsi que les avis des experts favorisent l'avancement du projet lors de la deuxième phase (septembre 2021–août 2023). Toutes les dispositions utiles seront également prises pour que le projet conjoint suscite un fort sentiment d'appartenance de la part de l'ANE, qui bénéficie, dans son engagement à participer activement aux activités futures, de l'appui du réseau AMSEP.